

ETUDE DE MAITRE BINETA THIAM DIOP
NOTAIRE A DAKAR VI CITE SOTIBA N° 204 BIS PIKINE KHOURONAR

« ASSAINISSEMENT - TRANSPORT & LOGISTIQUE » - SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : DAKAR KOUNOUNE DIARAFF 02 VILLA N°02
REGISTRE DU COMMERCE N° SN-DKR-2021-B-38455

CONSTITUTION

====&&&&====

Aux termes d'un acte reçu, le **10 Novembre 2021** par **Maître Bineta THIAM DIOP**, Notaire à Dakar VI, Pikine, il a été établi les Statuts d'une **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE** ayant pour objet au Sénégal et à l'étranger :

BTP- Génie civil (Tout Corps d'Etat) -Terrassement - I.G.H (Immeuble à Grand Hauteur - V.R.D (Voiries et réseaux divers) - Commerce général - Infrastructures et Aménagements - Import-Export - Transport sous toutes ses formes – Logistiques - Distribution de produits & marchandises - Conseils & services aux entreprises - Transports et Logistiques - Promotion et Gestion Immobilière - Prestation de services – Construction - Location de matériels en construction - Vente accessoires automobile

Et plus généralement et comme conséquence de cet objet social, toutes opérations commerciales ou industrielles, annexes ou connexes se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en permettre ou faciliter l'extension ou le développement y compris la prise sous toutes ses formes d'intérêt ou de participation dans toutes entreprises ou sociétés sénégalaises ou étrangères.

La société a pris la dénomination sociale de « **ASSAINISSEMENT TRANSPORT & LOGISTIQUE** » - **SARL**.

Le siège social est fixé à **DAKAR KOUNOUNE DIARAFF 02 VILLA N°02**.

La durée de la société est fixée à **99 années** à compter de la constitution définitive de la société sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

Le capital social est fixé à la somme de **1.000.000 DE FRANCS CFA** et est divisé en **100parts sociales** de **10.000 FRANCS CFA** chacune intégralement souscrites, libérées et attribuées aux associés en rémunération et à proportion de leurs apports.

Monsieur Mohamet SENGHOR est nommé **GERANT STATUTAIRE** de la société. Il a les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les Statuts pour agir au nom et pour le compte de la société. Il a seul la signature sociale dont il ne pourra se servir que pour les besoins de la société.

Deux expéditions de l'acte dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar tenant lieu de Tribunal de Commerce.

POUR EXTRAIT ET MENTION
MAITRE BINETA THIAM DIOP
NOTAIRE

**SCP Maîtres Mamadou Dieng Tanor NDIAYE &
Yaye Toute Sylla NDIAYE**
Notaires Associés
10, Rue Mohamed V – Dakar (SENEGAL)

« Babacar Sané Ndiaye Immo Consulting » SASU

En abrégé

« BSN Immo Consulting » SASU

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital Social : Un Million (1.000.000) de

Francs CFA

**Siège Social : Dakar (Sénégal), Mermoz Pyro-
technie Immeuble Signare 1er Etage**

RC : N° SN-DKR-2021-B-39183

Constitution de la Société

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ :

le 23 Novembre 2021

DURÉE : 99 ans

RC N° SN-DKR-2021-B-39183

DÉNOMINATION SOCIALE :

**« Babacar Sané Ndiaye Immo Consulting »
SASU**

SIÈGE SOCIAL :

**Dakar (Sénégal), Mermoz Pyrotechnie Immeu-
ble Signare 1er Etage**

CAPITAL SOCIAL :

UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA

OBJET SOCIAL :

La société a pour objet dans tous pays et parti-
culièrement au Sénégal et sous réserve le cas
échéant de l'obtention des autorisations néces-
saires auprès des autorités compétentes :

TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES POUR :

La création, la gestion, l'acquisition, l'exploitation
sous toutes ses formes de bureaux, cabinets et
maisons d'affaires pour produire, commercialiser,
distribuer, exploiter, orienter, promouvoir, encou-
rager, représenter toute personne physique et ou
morale dans toutes opérations commerciales,
industrielles, financières, économiques, mobiliè-
res, immobilières et touristiques.

L'INVESTISSEMENT ET LES FINANCES

Le conseil et l'assistance en Finances et en capi-
tal risque

Les négociations, les intermédiations et le cour-
tage dans le commerce local, régional, sous ré-
gional et international de biens et services

La gestion de patrimoine et la formation, le moni-
toring et le renforcement de capacités

La mobilisation de financements de projets, l'In-
termédiation et le Courtage financiers,

Le Partenariat et l'investissement dans tous les
domaines,

La planification stratégique, la conception et la
gestion de projets structurants

Le change et le lobbying

L'IMMOBILIER - LA CONSTRUCTION ET LES BTP

La promotion immobilière

**SCP Maîtres Mamadou Dieng Tanor NDIAYE
& Yaye Tote Sylla NDIAYE Notaires Associés**
10, Rue Mohamed V – DAKAR (SENEGAL)

« GENERAL DE MAQUINERIA Y EXCAVACION AFRIQUE » SUARL **En abrégé GME AFRIQUE SUARL**

Société à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL : Un Million (1.000.000) de Francs CFA

Siège Social : Dakar (Sénégal), Ouakam Immeuble

Overlook en face camp militaire des Mamelles RDC

Constitution de la Société

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ :

Le 29 novembre 2021

FORME :

Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

DURÉE : 99 ans

RC N° SN-DKR-2021-B-39181

DÉNOMINATION SOCIALE :

**« GENERAL DE MAQUINERIA Y
EXCAVACION AFRIQUE » SUARL.**

SIÈGE SOCIAL :

**Dakar (Sénégal), Ouakam Immeuble Overlook en face
camp militaire des Mamelles RDC**

CAPITAL SOCIAL :

Un Million (1.000.000) de Francs CFA.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet dans tous pays et
particulièrement au Sénégal et sous réserve le cas échéant
de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des auto-
rités compétentes :

- La location d'engins de terrassement et de construction ;
- La distribution et le négoce de matériaux et matériels de construction,
- L'étude et la réalisation de services dans l'immobilier
- L'étude et la réalisation de tous travaux relatifs au génie civil et les travaux publics
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination (OPC) de travaux.
- La Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) de chantiers
- La conception et la construction de bâtiments tout corps d'état,
- Des prestations de services pour le compte de l'Etat, des

Services et Etablissements Publics, des collectivités locales et des Sociétés et Agences Nationales

- L'importation, l'exportation, le transport, l'achat, la vente de biens, équipements et produits susceptibles de faciliter le développement, la réalisation ou l'extension de l'activité ou de la rendre plus rémunératrice.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés sénégalaises ou étrangères créées ou à créer et ayant un objet similaire ou connexe, le tout directement ou indirectement pour leur compte et pour le compte de tiers, soit seuls, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de sociétés en participation, ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

DURÉE:

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par l'article 32 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et GIE et par les statuts.

EXERCICE SOCIAL:

L'année sociale a commencé le jour de l'immatriculation de la société et finit le 31 décembre 2022.

GERANCE:

Dès à présent **Monsieur Luis Miguel Casasnovas SUEL-VES** est nommé gérant de la société. Il accepte la mission et les pouvoirs qui y sont attachés. Le gérant est toujours rééligible.

Deux expéditions des statuts de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal Régional Hors classe de Dakar, tenant lieu de Tribunal de Commerce.

POUR EXTRAIT ET MENTION

« Maître Mamadou Dieng Tanor NDIAYE »

Notaire

Probatio